(Annexe n°4)

PROCURATION DE VOTE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS BIATSS AU CONSEIL DE DÉPARTEMENT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (DEFLE) DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

- SCRUTIN DU 14 OCTOBRE 2021 -

Je soussigné(e) : …….

né(e) le : …… à : ……..……

Statut:

❑ personnel BIATSS du DEFLE titulaires en fonctions dans l'établissement à la date du scrutin, et qui y est affecté en position d'activité ou qui y est détaché ou mis à disposition

OU

❑ agent fonctionnaire stagiaire, en fonctions dans l'établissement à la date des élections et effectuant un service au moins équivalent à un mi-temps sur une durée minimum de dix mois.

❑ agent contractuel BIATSS du DEFLE ou intervenant au DEFLE recruté en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée et les

né(e) le : …… à : ……..……

(*)Corps /Grade : ……..……
[(*) uniquement pour les personnels titulaires]:

➢ **donne procuration à Mme – M (nom – prénom) :…….**

Statut :……

➢ **pour voter en mes lieu et place lors de l'élection des représentants des personnels BIATSS au conseil de département du DEFLE de l'Université Bordeaux Montaigne fixée à la date du <u>14 octobre 2021.</u>**

Fait à : **le :**

Signature :

☛ **Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant.**
☛ **Le mandant doit remettre au mandataire une procuration *originale* (pas de photocopie), accompagnée d'une pièce d'identité officielle ou une carte professionnelle valide(s) [cf. (*) carte professionnelle ou carte Izly (Aquipass) ou carte d'identité ou passeport ou permis de conduire]**
☛ **Le mandataire doit présenter le jour du scrutin l'original de la procuration reçue du mandant ainsi qu'une pièce justificative de l'identité du mandant [cf voir supra (*)].**